

# COMPTE-RENDU

## DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

### DU BUREAU DIRECTEUR DU 10 JUN 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

#### Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire Générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE

#### Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

#### Invité

Vincent FREY (Président de la commission Communication)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET et Pierrick MERINO.

**Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 20h21, quorum atteint de 7 voix/7.**

#### 1. Approbation du Compte-rendu du Bureau Directeur extraordinaire du 11 mai 2021

Le Compte-rendu du Bureau directeur extraordinaire du 11 mai est adopté à l'unanimité.

#### 2. Membres associés

Le Président fait part des demandes reçues : la société Antécimes et Bruno MOLLARET.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité.

#### 3. Communication

##### a. Newsletter licencié

Une lettre d'information à destination des licenciés est en cours de mise en place. Le premier numéro contiendrait un mot du président, des informations sur le calendrier national du second semestre, un point sur les différents canaux de diffusion des actualités de la fédération, un point sur la diffusion TV envisagée sur certains de nos événements...

Plusieurs solutions techniques sont envisagées pour la distribution. La solution payante MailJet (utilisé par la ligue AURA pour O'Biwwak) semble être la plus performante pour un coût de 20 € par mois. Vincent FREY fera le point avec le secrétariat administratif pour le comparer avec la solution incluse dans notre package OVH que le secrétariat utilise déjà pour l'envoi de la LOC. L'important est de pouvoir suivre la campagne et de permettre la désinscription. Un envoi, tous les 2-3 mois, en fonction de l'actualité, paraît pertinent.

##### b. Diffusion télévisuelle des championnats du monde pédestre

Le Président informe le Bureau de la possibilité qui a été négociée pour permettre la diffusion TV des Championnats du Monde pédestre. Au départ il y a eu une démarche de GEONAUTE directement auprès de l'IOF mi-mai pour connaître le coût de diffusion des Championnats du Monde. Au vu des montants annoncés (4000 € par course pour diffusion TV ou 5000 € pour une diffusion spécifique de tous les WOC sur LiveOrienteering), GEONAUTE a renoncé. A peu près à la même période, un licencié FFCO, Clément FUMEY, interrogeait également l'IOF en évoquant la mise en place d'un financement participatif.

En parallèle, Sport en France (la chaîne TV du Mouvement sportif) nous indiquait qu'elle pouvait diffuser gratuitement de tels événements mais qu'elle ne prenait pas en charge les droits de diffusion. Selon elle, il arrivait fréquemment que ces droits soient réduits pour une première diffusion.

Le Président a donc demandé à l'IOF si une offre promotionnelle était envisageable. L'IOF nous a alors fait parvenir une offre (identique à celle faite à la fédération autrichienne) pour diffuser pour la première fois 4 courses (le sprint, le sprint relais, le relais et la MD) des WOC en France. A ces droits il faut rajouter les frais du diffuseur retenu.



Sport en France étant revenu sur sa position de diffusion gratuite, en mettant en avant la possibilité d'une aide du CNOF et d'une subvention de l'ANS conduisant la FFCO à ne garder à sa charge que 20 % du total, la FFCO a demandé une offre à TV8 Mont Blanc qui a accepté de jouer le jeu pour 1000 €. Pour rappel, la chaîne est disponible gratuitement sur la TNT canal 31, sur les box et sur leur web TV.

Le budget global s'élève à 7000 € HT.

De son côté, Clément FUMEY (via l'association des Jeunes Orienteurs Grenoblois) avait lancé la campagne de financement participatif. A ce jour près de 5000 € sont déjà promis soit via la cagnotte soit via des partenariats avec la FFCO (GEONAUTE 2000 €, ANTECIMES/GEODEZIC 1500 €). Plusieurs clubs sont en attente de la position de la FFCO. La FFCO sera le maître d'œuvre de l'opération, le JOG apportant l'intégralité du montant de la cagnotte pour le financement.

Robin DEVRIEUX a fait la proposition suivante pour les commentateurs : lui-même en présentation générale, Matthieu PUECH en consultant technique sur la semaine, Marian BASSET pour les courses du week-end, Clément FUMEY pour les liaisons techniques et une personne en relais sur place.

Matthieu PUECH était prévu, à la même période, sur l'encadrement d'un stage Haut-Niveau. Un remplaçant va être recherché.

Considérant qu'il ne faut pas laisser passer une telle opportunité, le Bureau Directeur approuve de s'engager pour une participation à hauteur de 2000 € si nécessaire et valide les commentateurs proposés.

### **c. Diffusion des Championnats de France**

Le Président informe que la convention pour la diffusion des Championnats de France Moyenne Distance a été signée avec TV8 Mont Blanc. Un dossier de subvention ANS couvrant cette diffusion et celle du Championnat de France de Sprint pédestre a été déposé (25 500 € avec demande de subvention de 10 000 €).

Un budget sponsoring a été évalué à 3500 € pour chaque opération. Pour la Moyenne Distance de La Plagne, cette recherche est un peu difficile car la station a déjà participé financièrement de façon significative pour soutenir l'évènement. Sport Ident que nous avons contacté a fait une proposition comprenant exclusivement une dotation en matériel (station modem et lots de 12 puces SIAC) qui ne correspond pas à notre demande de soutien financier. Des prospections sont en cours avec le Crédit Mutuel. Pour le Championnat de France de Sprint pédestre à Béziers, les possibilités de trouver un financement sont meilleures. Des contacts dans ce sens ont été pris avec la Ville et la Métropole à qui un dossier de sponsoring a été transmis.

En ce qui concerne le partenariat avec la MAIF, la renégociation pour 2021-2022 est en cours, un montant de 2500 € ayant été versé au titre de l'année 2020-2021 au cours de laquelle nous n'avons pas pu mener les actions décrites dans la Convention.

De manière générale, les démarches entreprises par le chargé de communication et la commission partenariat sont positives et contribuent à constituer un carnet d'adresses qui s'étoffe. Mais il est clair que de telles démarches de sponsoring sont à réaliser au moins un an en avance.

### **d. LOC du mois de juin**

Les points à évoquer dans cette lettre sont : la mise en place du Pass'Sport ce qui implique de rendre possible le renouvellement des licences pour les jeunes concernés dès le mois d'octobre pour que les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée puissent en bénéficier – sujet à évoquer en Comité Directeur ; le Service National Universitaire, les associations (structures) pouvant proposer des missions d'intérêt général correspondant à 84 heures groupées ou étalées (aides lors de manifestations, aides à l'encadrement, aides pour la communication, etc.).

## **4. Equipements sportifs**

### **a. Salon des Maires et des Collectivités Territoriales**

Le Président rappelle que CAP Orientation avait déjà annoncé sa participation comme co-exposant pour un apport de 3300 €. La ligue AURA participera à hauteur de 2000 €. Cette action est inscrite dans le contrat de développement, un budget ANS dédié au développement y sera affecté.



## **b. Contact avec Rossignol / Outdoor Experience**

Jean-Claude RAGACHE mandaté par la FFCO a rencontré Outdoor Experience, une filiale de Rossignol pour l'étude de mise en place de stations de CO à l'instar des stations de trail ou de VTT. La commission Equipements Sportifs se réunira prochainement pour étudier le sujet.

## **5. Finances**

### **a. Mise au vote de la subvention du challenge des écoles de CO de 2021**

La subvention est validée à l'unanimité.

### **b. Contrat de développement**

En dehors de quelques indicateurs qui restent à préciser (par rapport à la formation et aux jeunes), le contrat de développement a reçu un avis positif lors de la réunion avec Benoit GALLET (ANS). Le sujet des diplômes professionnels a été abordé car c'est une réelle problématique au développement du fait de leur renouvellement qui n'est pas certain.

Le Président et la DTN vont solliciter une réunion avec OC Sport et France Compétences afin d'insister sur l'importance des CQP pour le développement de la CO, en dépit de la faible cohorte de formés.

### **c. Commission PSF**

Les critères cibles sont atteints : 49 % des subventions à destination des clubs (lié au fait que 60 % des aides liées à la relance sont pour des clubs) ; 2500 € pour la féminisation ; 62 % pour les pratiques compétitives et les jeunes ; 30 % pour le développement ; 8 % pour la formation.

Il reste à finaliser certains documents : retour d'expériences, envois des comptes rendus à l'ANS, saisie des données puis à élaborer le tableau pour l'année 2022 à partir du nouveau PSF.

Il ressort des échanges au sein de la commission, le besoin d'une formation pour établir des dossiers plus pertinents d'où la proposition d'une check liste ; la nécessité d'une harmonisation des critères de répartition des subventions.

### **d. Projet Fédéral**

Après un travail du Président, de la Secrétaire Générale et de la Trésorière, une version provisoire est à communiquer au Comité Directeur. La validation définitive est prévue lors du Comité Directeur en présentiel fin août pour présentation lors de la réunion des présidents de Ligue en octobre ou novembre.

### **e. Réforme du modèle financier et des redevances**

Une proposition est faite par le groupe de travail sur le sujet. Il propose une harmonisation des redevances pour l'ensemble des courses. Les redevances seraient déconnectées du Classement National, principalement indexées sur le nombre de participants chronométrés (hors circuits non chronométrés) selon 4 seuils. Chaque étape des courses à étapes correspondrait à une course ; un socle serait prévu pour les Championnats de France, O'France et les Nationales.

Ce modèle sera présenté au prochain Comité Directeur, puis à la prochaine conférence des présidents de Ligue pour débats avant la mise aux voix lors d'une Assemblée Générale extraordinaire fin 2021 pour application dès 2022.

## **6. Partenariat équipementier Noname**

Le contrat d'équipementier est à renouveler. Le Président qui avait suivi le dernier appel d'offres, va relancer, après les WOC, les contacts d'équipementiers et les distributeurs France avec le cahier des charges, pour une réponse pour fin septembre. Un changement d'équipementier pourrait impliquer un changement de design.

La DTN gère actuellement les distributions avec un équipement complet pour les nouveaux et des renouvellements selon les besoins pour les anciens. Cette façon de faire est à l'origine d'économie notable mais implique une gestion plus complexe. Ce travail pourra être affecté aux missions d'un salarié fédéral.

## **7. Conventions**

### **a. Fédération Handisport**

La fédération Handisport a sollicité la FFCO pour établir une convention. Une réunion de discussion est à prévoir avec le Président FFCO et d'autres personnes disponibles.

### **b. Centre National des Sports de la Défense (CNSD)**

La convention sera à renouveler à l'automne.



## 8. Qualifications aux Championnats de France de Sprint pédestre

### a. 2021

Pour les Ligues organisant un Championnat régional qualificatif, c'est le Règlement des Compétitions qui s'impose ; pour celles ne pouvant l'organiser, ce sont les qualifications 2019 qui serviront. Pour le Championnat de France de Relais-Sprint, le CN au 28 février 2021 sera la base pour définir les équipes qualifiées.

### b. Modifications pour le prochain RC

Des propositions ont été présentées au Bureau Directeur. Elles seront à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

## 9. Contact Salomon

La fédération a été contactée par Grégory VOLLET, responsable marketing des activités Trail de Salomon. Salomon qui supporte les Golden Series fait le constat d'une perte de l'aspect aventure du trail. Il est à la recherche de partenaires pour la mise en place d'un événement sportif hybride trail et orientation : suivi d'itinéraire représenté sur une carte et décrit sur road book par équipe de 2 sans chronométrage. Le Bureau Directeur est favorable à la démarche qui s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'offre des pratiques et de visibilité. La proposition sera abordée lors du prochain Comité Directeur.

## 10. CNOSF

Le Président signale que la candidature, pour la FFCO, de Dominique BRET a été considérée comme recevable.

Il indique que 4 candidats se présentent à la succession de Denis MASSEGLIA : Thierry REY ; Brigitte HENRIQUES ; Patrice MARTIN ; Emmanuelle BONNET-OULALDJ.

## 11. Informations diverses

Une session du CQP Cartographie est prévue à partir de septembre. L'information va être diffusée rapidement.

Fin du Comité directeur à 23h30.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale  
Dominique BRET

